



Déclaration du Royaume du Maroc à la 72^{ème} session annuelle du Conseil du Commerce et Développement
Point 2 : Débat général
Genève, le 24 novembre 2025

Monsieur le Président
Madame la Secrétaire générale,
Excellences,
Distingués Délégués,

Qu'il me soit permis de vous adresser, Monsieur le Président, nos félicitations pour votre élection à la présidence de cette session, ainsi qu'aux autres membres élus du Bureau, et de vous assurer de notre coopération et soutien entier.

Nos appréciations à Mme Rebeca Grynspan, pour la qualité de son rapport annuel, ainsi que pour les efforts constants qu'elle déploie, avec ténacité et détermination, depuis sa nomination à la tête de la CNUCED, malgré le contexte mondial défavorable.

Le Royaume du Maroc réaffirme son appréciation pour l'action menée par la CNUCED en faveur des pays en développement, en particulier à travers la mobilisation de ses capacités de recherche et d'analyse, ainsi que son assistance technique, notamment dans les domaines de la gestion de la dette, du renforcement des capacités d'investissement et de la facilitation du commerce.

En effet, grâce à sa recherche rigoureuse et à ses analyses prospectives, la CNUCED a su jouer un rôle de premier plan sur des sujets stratégiques tels que les goulets d'étranglement maritimes, la transition verte, la transformation numérique et la gouvernance des investissements.

Monsieur le Président

Le Royaume du Maroc se réjouit de l'exemplarité des relations de la coopération entre le Maroc et la CNUCED, couvrant des domaines clés, notamment, la durabilité, la résilience, et **d'évaluation du statut des ports intelligents**. En guise d'illustration, Le Maroc bénéficie actuellement de l'assistance technique de la CNUCED sur deux projets phares :

1. Le projet conjoint de la CNUCED et l'ESCWA sur le développement des chaînes d'approvisionnement durables et résilientes, de portée nationale et régionale.
2. Evaluation du statut « Port Intelligent et Durable » de Tanger Med, qui vise à déterminer le degré de préparation du port à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour optimiser son efficacité énergétique.

Monsieur le Président

La 72^e session se tient à un moment particulièrement opportun, un mois après l'adoption du Consensus de Genève, qui marque une avancée significative vers l'établissement d'un ordre économique mondial plus juste, inclusif et durable.

Pour traduire les ambitions du Consensus de Genève en résultats concrets, il est essentiel de passer du principe à l'action. Le Royaume du Maroc réaffirme sa volonté de contribuer activement à cette mise en œuvre. Dans cette perspective, ma délégation souhaite placer une emphase sur les priorités suivantes :

1. Renforcer la coopération et le dialogue en faveur d'un multilatéralisme renouvelé, fondé sur une approche interactive face aux enjeux mondiaux, et centré sur la solidarité et le bien-être humain.
2. Souscrire aux efforts louables de la CNUCED en faveur d'un système économique, commercial et financier mondial plus équitable, tout en replaçant le développement au cœur de son mandat.
3. Promouvoir le partenariat commercial Sud-Sud, levier essentiel d'intégration économique régionale. À cet égard, la CNUCED peut accompagner ses États membres dans le cadre du Système global de préférences commerciales (GSTP), en identifiant de nouveaux domaines à y intégrer, afin de leur permettre de promouvoir un commerce et un développement durables.
4. Encourager la coopération et les initiatives régionales Sud-Sud, qui constituent un vecteur déterminant pour relever les défis auxquels font face les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), notamment en matière d'infrastructures. A titre d'exemple :
 - l'[Initiative Royale visant à renforcer l'accès des pays de Sahel à l'Océan Atlantique internationale, ayant pour but de désenclaver le Sahel](#) en lui offrant un accès vital à l'océan Atlantique, et à consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée au niveau des 23 Etats africains atlantiques.
 - L'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) constitue l'une des initiatives africaines les plus ambitieuses pour renforcer l'intégration économique du continent. La CNUCED peut jouer un rôle clé pour aider les États africains dans la mise en œuvre de la ZLECAF, en mettant à leur service son expertise en matière de la facilitation des échanges, de la logistique et de l'optimisation des chaînes de valeur régionales.

Pour conclure, Monsieur le président, je saisirai cette occasion pour inviter [chaleureusement](#) la CNUCED ainsi que tous ses États membres [africains](#) à participer à la 2^e édition du Forum d'Affaires de la ZLECAF, qui se tiendra à Marrakech les 11 et 12 décembre 2025.